

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAEN

Place Gambetta - BP 555
14037 CAEN CEDEX
Tél : 02.31.85.40.00
Fax : 02.31.79.16.19

FIDAL

1 RUE CLAUDE BLOCH, BP 15093
CAEN
14078 CAEN CEDEX 5

V/REF :

N/REF : 93 B 554 / 2003-A-1572

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN CERTIFIE

QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 28/05/2003, SOUS LE NUMERO 2003-A-1572,

ACTE SSP DU 28/03/2003 et 08/04/2003

Cession de parts

CONCERNANT LA SOCIETE

AG2I : ASSISTANCE GESTION IMMOBILIERE ET INGENIERIE

Société à responsabilité limitée

2 RUE MARTIN LUTHER KING, LOTISSEMENT HABITAT ENTREPRISE

SAINT CONTEST

14280 ST CONTEST

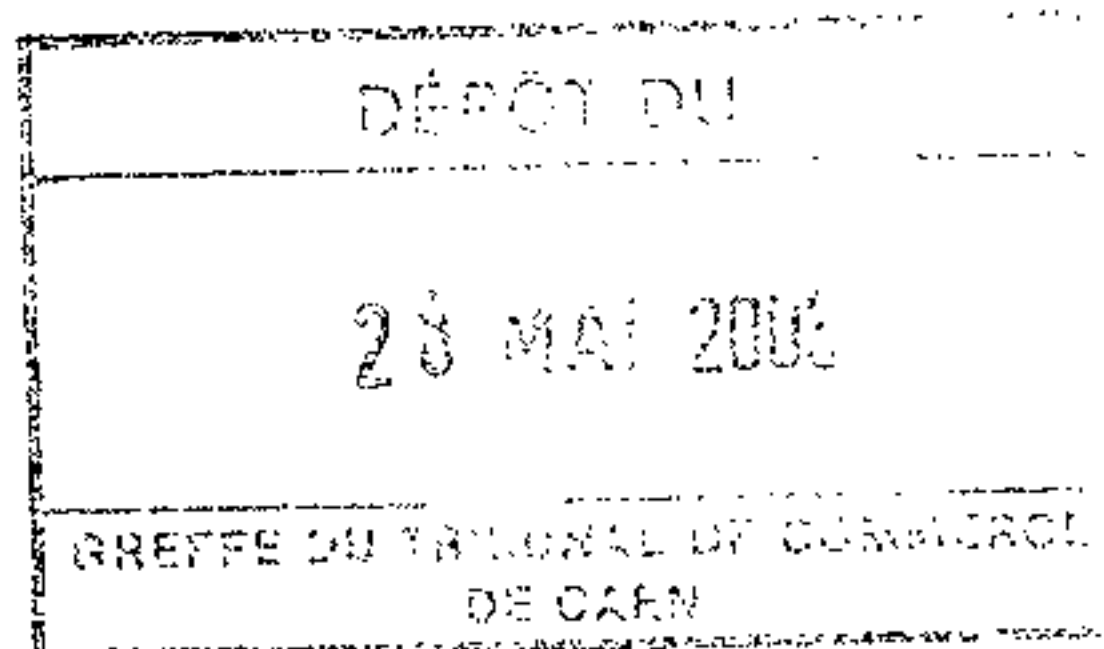
R.C.S. CAEN 381 923 580 (93 B 554)

LE GREFFIER



Enregistré à : RECETTE PRINCIPALE DES IMPOTS DE CAEN-NORD
Le 14/04/2003 Bordereau n°2003/307 Case n°2
Enregistrement : 15 €
Timbre : 108 €
Total liquidé : cent vingt-trois euros
Montant reçu : cent vingt-trois euros
L'Agent

CESSION DE



ENTRE LES SOUSSIGNES :

1- Monsieur Olivier Paul Louis **HALLEY**, indépendant, époux de Madame Sybille Dominique **SOULAS**, demeurant à 1170 BRUXELLES (BELGIQUE), 14 Avenue Emile Van Becelaere ,
Né à CAEN (14000) le 24 janvier 1969,

Marié sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code Civil aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître André CHANCE, Notaire à LISIEUX, le 27 juillet 1996, préalable à son union célébrée à la mairie de 14260 JURQUES , le 20 septembre 1996.

De nationalité française.

2- Madame Julie Jacqueline Marthe Marie **HALLEY**, sans profession, épouse de Monsieur Sébastien André Jean **LEPINARD**, demeurant à WATERMAEL BOISFORT - BP 1170 - BRUXELLES (BELGIQUE), 2 B DREVE DE BONNE ODEUR,
Née à CAEN (14000) le 6 mai 1971,

Mariée sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code Civil aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître André CHANCE, Notaire à LISIEUX, le 22 juillet 1995, préalable à son union célébrée à la mairie de 14860 BAVENT, le 14 septembre 1995.

De nationalité française.

3- Madame Marie Joëlle Armelle **HALLEY**, décoratrice, épouse de Monsieur Paresh Kumar Dharamsi **KANANI**, demeurant à LONDRES SW20 8SW (GRANDE BRETAGNE), 27 The Quadrant Wimbledon,

Née à CAEN (14000) le 18 septembre 1975,

Mariée sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code Civil aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître Roland MENU, Notaire à Consulat Général de FRANCE à NEW YORK, le 4 mai 2000, préalable à son union célébrée à la mairie de MERTON (LONDRES) (GRANDE BRETAGNE), le 13 mai 2000.

De nationalité française.

4- Madame Sophie Jeanne Marcelle **HALLEY**, médecin, épouse de Monsieur Guillaume Hubert José-Marie **LEFEVRE**, demeurant à CHESHIRE SK9 7SZ (GRANDE BRETAGNE), 1 Sunninghey Court - Brook Lane Alderley Edge,

Née à MOULINS (03000) le 16 octobre 1966,

Mariée sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code Civil aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître Gildas LE GONIDEC de KERHALIC, Notaire à PARIS, le 14 avril 1998, préalable à son union célébrée à la mairie de 14140 LES MOUTIERS HUBERT, le 16 mai 1998.

De nationalité française.

6.5

5- Madame Pauline Françoise Marthe Michèle **HALLEY**, Etudiante, épouse de Monsieur Matthieu Antoine Henry **BAUMGARTNER**, demeurant à LONDRES SW6 3TR (GRANDE BRETAGNE), 16 Stokenchurch Street ,
Née à RENNES (35200) le 6 mai 1968,
Mariée sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code Civil aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître Gildas LE GONIDEC DE KERHALIC, Notaire à PARIS, le 15 avril 1997, préalable à son union célébrée à la mairie de 14140 LES MOUTIERS HUBERT, le 24 mai 1997.
De nationalité française.

6- Madame Stéphanie Marie Martine **HALLEY**, juriste, épouse de Monsieur Jérôme Ronan Nicolas Armel Vincent **DAVID**, demeurant à LONDRES SW6 3SL (GRANDE BRETAGNE), 35 Studdrigde,
Née à CAEN (14000) le 19 novembre 1970,
Mariée sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code Civil aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître Gilles BONNET, Notaire à PARIS, le 24 janvier 2001, préalable à son union célébrée à la mairie de 14720 LES MOUTIERS-HUBERT, le 10 mars 2001.
De nationalité française.

7- Monsieur Julien Robert Paul Régis **HALLEY**, banquier, époux de Madame Sonia Wladys Marguerite **BLASIC**, demeurant à LONDRES NW 3 6 PZ (GRANDE BRETAGNE), 23, Gainsborough House - Mount Vernon - Frogna Rise Hampstead Village ,
Né à CAEN (14000) le 20 février 1972,
Marié sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code Civil aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître Gildas Le GONIDEC de KERHALIC, Notaire à PARIS, le 10 avril 1999, préalable à son union célébrée à la mairie de 14140 LES MOUTIERS HUBERT, le 22 mai 1999.
De nationalité française.

8- Monsieur Grégoire Jean Bernard Augustin **BONTOUX**, Cadre commercial, époux de Madame Cécilia **SERRES de la FUENTE**, demeurant à MASSAROCHOS (Valencia) (46112) (ESPAGNE), Huerto de Ridaura n°4, 13 ,
Né à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 25 août 1967,
Marié sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code Civil aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître André CHANCE, Notaire à LISIEUX, le 22 avril 1994, préalable à son union célébrée à la mairie de BARCELONE (Espagne), le 28 mai 1994.
De nationalité française.

9- Monsieur Maxime Georges René Guillaume **BONTOUX**, administrateur de société, époux de Madame Laurence Emmanuelle **MARCEAU**, demeurant à B - 7540 - KAIN (BELGIQUE), 37 Rue Joseph Goriw ,
Né à NEUILLY SUR SEINE (92200) le 14 janvier 1969,
Marié sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code Civil aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître André CHANCE, Notaire à LISIEUX, le 1er juillet 1995, préalable à son union célébrée à la mairie de 78110 LE VESINET , le 6 octobre 1995.
De nationalité française.

6.5

10- Madame Céline Marthe Marie Madeleine **BONTOUX**, épouse de Monsieur Christophe **GUILLAUME**, demeurant à B - 7500 TOURNAI (BELGIQUE), La Bibarne 7 avenue des Peupliers,

Née à NEUILLY SUR SEINE (92200) le 31 janvier 1970,

Mariée sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître André CHANCE, notaire à LISIEUX, le 24 septembre 1994, préalable à son union célébrée à la mairie de 14850 HEROUVILLE, le 30 septembre 1994.

De nationalité française.

11- Madame Virginie Françoise Ghislaine Patricia **BONTOUX**, épouse de Monsieur Lars Bygum **CLAUSEN**, demeurant à LONDRES SW 19 7JL (GRANDE BRETAGNE), 15 Vineyard Hill Road Wimbledon Park,

Née à CAEN (14000) le 5 décembre 1971,

Mariée sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître André CHANCE, notaire à LISIEUX, le 27 décembre 1994, préalable à son union célébrée à la mairie de 14850 HEROUVILLE, le 24 février 1995.

De nationalité française.

Me Linda SVETOZAREVIC,

Me de notaire, aux

termes de procurations

consenties à cette

dernière par les

légataires sus-désignés

et déposées en l'étude

de Maître CHANCE, notaire

à LISIEUX.

12- Mademoiselle Héloïse Marthe Marie Thérèse **BONTOUX**, demeurant à LONDRES W14 9 QU (GRANDE BRETAGNE) 92 Chesson Road Barons Court,

Née à CAEN (14000) le 19 octobre 1976,

Célibataire.

De nationalité française.

Ensemble représentés par ~~Maître CHANCE, notaire à Lisieux, aux termes de procurations consenties à ce dernier par les légataires sus-désignés, et déposées en son étude.~~ Les personnes ci-avant dénommées, sont légataires à titre universel, héritiers divisément chacun pour 1/48^{ième} de la succession de Monsieur Paul Auguste HALLEY, décédé à CAEN le 1^{er} Novembre 2002.

Ci-après ensemble dénommés "le Cédant"
d'une part,

ET :

La société **SOPARIL**, société anonyme au capital de 331.600 €, dont le siège est à SAINT CONTEST (Calvados) – Lotissement Espace Habitat Entreprise – 2 rue Martin Luther King, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 344 361 696, représentée par Monsieur Bernard **BONTOUX**, Président du Conseil d'Administration, dûment habilité aux termes d'une délibération du Conseil d'administration en date du 28 Mars 2003.

Ci-après dénommée "le Cessionnaire"
d'autre part

Préalablement à la cession de parts faisant l'objet des présentes, il a été exposé ce qui suit :

EXPOSE

1. La Société «**AG2I**» est une société à responsabilité limitée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN, sous le numéro 381 923 580.
2. Elle a pour objet :
 - la prestation de services appliqués à la gestion immobilière, administrative, et financière,
 - l'activité de courtage en assurance, de démarchage financier et de prêt d'argent,
 - d'une façon générale, l'assistance à la gestion, et l'ingénierie financière.
3. Le siège social est à SAINT CONTEST (Calvados) – Lotissement Espace Habitat Entreprise – 2 rue Martin Luther King.
4. La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf prorogation ou dissolution anticipée.
5. Le capital social est fixé à la somme de SEIZE MILLE Euros (16.000 €), il est divisé en MILLE (1.000) parts sociales de SEIZE EUROS (16 €) chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 1.000. Les parts composant le capital sont toutes représentatives d'apports en numéraire.
5. Aux termes de l'article 10 des statuts, les parts sont librement transmissibles entre associés.
6. La société est soumise au régime fiscal des sociétés de capitaux.

Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

CESSION

Par les présentes, le cédant cède et transporte sous les garanties ordinaires et de droit, au cessionnaire qui accepte, les DIX (10) parts sociales de 16 Euros de nominal chacune, numérotées de 971 à 980, qu'il possédait dans le capital de la société "AG2I", avec tous les droits et obligations y attachés.

} L.5

PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de seize Euros (16 €), la part sociale, soit au prix global de CENT SOIXANTE EUROS (160 €) qui a été payé comptant ce jour par le cessionnaire au cédant, qui lui en délivre bonne et valable quittance.

DONT QUITTANCE

PROPRIETE - JOUISSANCE

Le cessionnaire sera propriétaire des parts cédées à compter de ce jour.

Il en aura la jouissance à compter du jour d'ouverture de l'exercice en cours.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Leur propriété résulte uniquement des statuts, des actes modificatifs et des cessions régulièrement intervenues.

FORMALITES - POUVOIRS

Le présent acte sera, à la diligence d'une des parties et en vue de rendre la présente cession opposable à la Société, soit signifié à la société, soit déposé en un exemplaire original, au siège social de la société contre remise par le Gérant d'une attestation de ce dépôt.

La présente cession de parts sociales sera déposée en deux exemplaires au Greffe du Tribunal de Commerce de CAEN.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux des présentes en vue de rendre la cession ci-dessus opposable à la société.

DISPOSITIONS DIVERSES

Pour la perception des droits d'enregistrement, le cédant déclare que la présente cession est soumise au droit de 4,80 %.

Tous les frais droits et honoraires des présentes ou de leur suite seront à la charge des cessionnaires qui s'y engagent.

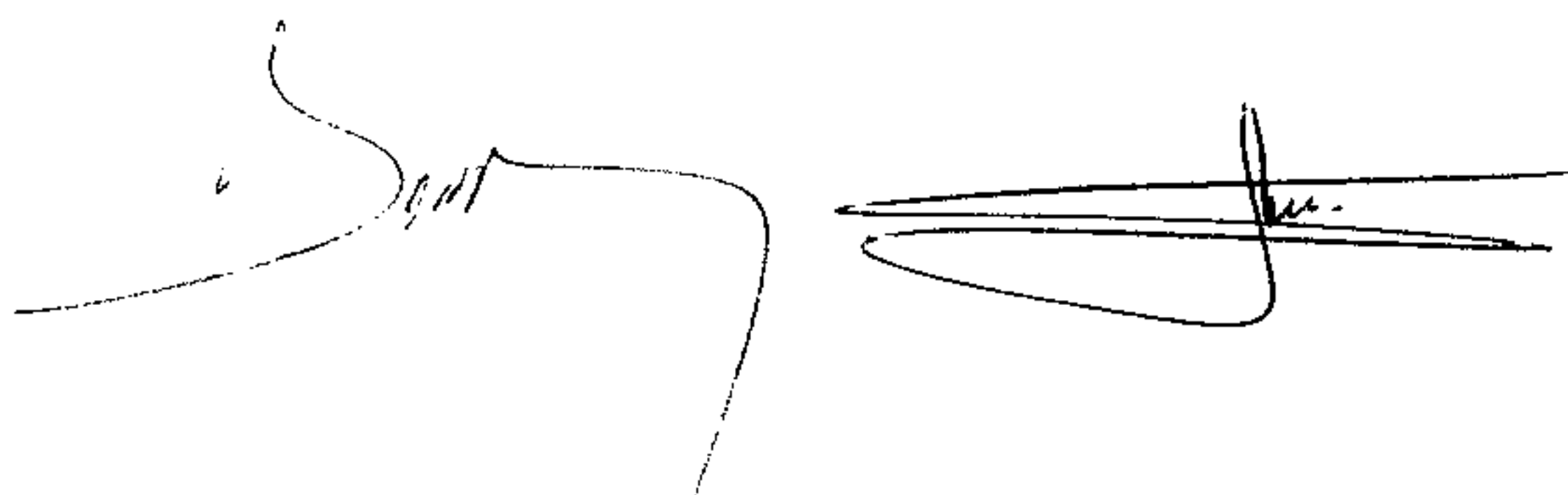
5 L.S

ELECTION DE DOMICILE

Les soussignés font élection de domicile :

- Le cédant, en l'étude de Maître CHANCE ;
- Le cessionnaire, en son siège social

**Fait à LISIEUX
En six exemplaires
Dont un pour le cédant et un pour le cessionnaire
Le 28 Mars 2003
Et le 8 avril 2003**

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more fluid and cursive, while the one on the right is more structured with horizontal strokes.